



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

PROVINCE DE QUÉBEC

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911
mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire
fait partie de la MRC d'Argenteuil

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,
Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique selon la Loi (art. 1026 *Code Municipal*, RLRO, c. C-27.1) dans les locaux connus comme étant la salle du Conseil, lieu où se tiennent les séances du Conseil, sise au 430, rue Grace, Lachute, province de Québec, J8H 1M6, le JEUDI DOUZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2019 (12 septembre 2019) à DIX HEURES de l'avant-midi (10:00 heures a.m.) à défaut de paiement des taxes municipales, scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les intérêts et les frais encourus avant la vente.

Donné à Lachute, ce 5^e jour du mois de juillet deux mille dix-neuf (2019).

par: Joëlle Tardif Secrétaire-trésorière adjointe
Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Marc Beaulieu Directeur Général de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 juillet 2019, entre 9h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 jour de juillet 2019.

Marc Beaulieu
(signature)

AVIS PUBLIC vous est présentement donné par le soussigné, Monsieur Marc Carrière, Directeur général et Secrétaire-trésorier de la MRC d'Argenteuil, QUE les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique selon la Loi (art. 1026 Code Municipal, RLRQ, c. C-27.1) dans les locaux connus comme étant la salle du Conseil, lieu où se tiennent les séances du Conseil, sise au 430, rue Grace, Lachute, province de Québec, J8H 1M6, le JEUDI DOUZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2019 (12 septembre 2019) à DIX HEURES de l'avant-midi (10:00 heures a.m.) à défaut de paiement des taxes municipales, scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les intérêts et les frais encourus avant la vente.

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

07-19	Propriété	Lot	Matricule
	3100-9665 QUÉBEC INC. Chemin Scotch	P-10B rang 8	1965-98-7025

Désignation

A) Partie du lot 10B du rang 8

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot numéro DIX B (Ptie 10B), du RANG HUIT (rg 8), au cadastre officiel du Canton de Grenville dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Mesurant successivement trente-huit mètres et cinquante-sept centimètres (38,57 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-cinq mètres (85,00 m), quatorze mètres et cinquante-sept centimètres (14, 57 m), vingt mètres et six centimètres (20,06 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent mètres (100,00 m), neuf mètres et quarante-neuf centimètres (9,49 m), quarante-neuf mètres et cinquante-trois centimètres (49,53 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent dix mètres (110,00 m), quarante-huit mètres et sept centimètres (48,07 m), cent trois mètres et vingt-six centimètres (103,26 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent quarante mètres et cinquante centimètres (140,50 m), dix-huit mètres et vingt-six centimètres (18,26 m), quatre-vingt-deux mètres et quinze centimètres (82,15 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent quarante mètres et cinquante centimètres (140,50 m), vingt et un mètres et vingt-trois centimètres (21,23 m), cinquante mètres et vingt et un centimètres (50,21 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent neuf mètres et cinquante-deux centimètres (109,52 m), vingt-cinq mètres et soixante-cinq centimètres (25,65 m), cinq mètres et quarante centimètres (5,40 m), six mètres et trente et un centimètres (6,31 m), quarante-deux mètres et trois centimètres (42, 03 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-dix mètres et cinquante centimètres (90,50 m), quarante-six mètres et vingt et un centimètres (46,21 m), vingt-sept mètres et quarante et un centimètres (27,41 m), quatre cent seize mètres et soixante et onze centimètres (416,71 m), quatorze centimètres (0,14 m), cent douze mètres et soixante-dix-neuf centimètres (112,79 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent soixante mètres (160,00 m), trente-trois mètres et quatre-vingt-dix-sept centimètres (33,97 m), vingt-six mètres et soixante-quatre centimètres (26,64 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-dix mètres et cinquante centimètres (90,50 m) et cinq mètres et cinquante-trois centimètres (5,53 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent mètres (100,00 m) le long des limites OUEST et SUD-OUEST du chemin Scotch, cinquante-six mètres et soixante-dix-huit centimètres (56,78 m) le long d'une limite SUD-EST le long du lot 9B desdits rang et cadastre, cinq cent huit mètres et soixante-seize centimètres (508,76 m) le long de sa limite SUD, mille deux cent trente-huit mètres et quatre-vingts centimètres (1238,80 m) le long de sa limite NORD-OUEST et successivement deux cent soixante-quatre mètres et quatre-vingt-sept centimètres (264,87 m) et soixante-douze mètres et quatre-vingt-trois centimètres (72,83 m) le long de sa limite NORD.

Borné vers l'EST et le SUD-EST par le chemin Scotch, vers le SUD-EST, par une partie du lot 9B, desdits rang et cadastre, vers le SUD par le lot 17, desdits rang et cadastre, vers le NORD-OUEST par une partie du lot 11B et par les lots 11B-1, 11B-6 et 11B-4, desdits rang et cadastre, et vers le NORD par une partie des lots 10B et 10A du rang 9.

Contenant une superficie de cinq cent vingt-cinq mille huit cents mètres carrés (525 800 m ca).

B) Partie du lot 10B du rang 8

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot numéro DIX B (Ptie 10B), du RANG HUIT (rg 8), au cadastre officiel du Canton de Grenville, dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Mesurant successivement treize mètres et cinquante centimètres (13,50 m), vingt-trois mètres et vingt-six centimètres (23,26 m), vingt-sept mètres et quatre-vingt-un centimètres (27,81 m), quarante-sept mètres et cinquante et un centimètres (47,51 m), sept mètres et soixante-dix-neuf centimètres (7,79 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-dix mètres (90,00 m), cinquante mètres et quatre-vingt-neuf centimètres (50,89 m), vingt-trois mètres et quarante-trois centimètres (23,43 m) et vingt-cinq mètres (25,00 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cinquante mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (50,85 m) le long de la limite EST du chemin Scotch, dix-neuf mètres (19,00 m) le long de sa limite NORD et deux cent vingt et un mètres (221 m) le long de sa limite EST.

Borné vers l'OUEST par le chemin Scotch, vers le NORD par un chemin de colonisation et vers l'EST par le lot 10B-1, desdits rang et cadastre, étant un ancien chemin de fer, propriété de 2841193 Canada Inc. ou de ses ayants cause contenant une superficie de cinq mille huit cents mètres carrés (5 800 m ca).

C) Partie du lot 10B du rang 8

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot numéro DIX B (Ptie 10B), du RANG HUIT (rg 8), au cadastre officiel du Canton de Grenville, dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Mesurant cent quatre-vingt-deux mètres (182 m) le long de sa limite OUEST, quatre-vingt-quatorze mètres (94 m) le long de sa limite NORD et cent quatre-vingt-dix mètres (190 m) le long de sa limite SUD-EST.

Borné vers l'OUEST par le lot 10B-1, desdits rang et cadastre, étant un ancien chemin de fer, propriété de 2841193 Canada Inc. ou de ses ayants cause, vers le NORD par une partie du lot 10A du rang 9, dudit cadastre, et vers le SUD-EST par une partie du lot 9B du rang 8, dudit cadastre.

Contenant une superficie de sept mille neuf cents mètres carrés (7 900 m ca).

D) Partie du lot 10B du rang 8

Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DIX B (Ptie 10B), du RANG HUIT (rg 8) du Cadastre du Canton de Grenville dans la circonscription foncière d'Argenteuil. Mesurant successivement quarante-deux mètres et quatre-vingt-treize centimètres (42,93 m), cent-cinq mètres et soixante-quatorze centimètres (105,74 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent cinquante mètres (150,00 m), quatre cent un mètres et soixante-huit centimètres (401,68 m), dix-sept mètres et quatre-vingt-un centimètres (17,81 m), quinze mètres et vingt-trois centimètres (15,23 m), onze mètres et dix centimètres (11,10 m), six mètres et quinze centimètres (6,15 m), huit mètres et trente centimètres (8,30 m), quatorze mètres et cinquante-trois centimètres (14,53 m), douze mètres et dix-huit centimètres (12,18 m), trente-huit mètres et dix-huit centimètres (38,18 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de cent neuf mètres et cinquante centimètres (109,50 m), soixante-douze mètres et trois centimètres (72,03 m) le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre-vingt-dix mètres et cinquante centimètres (90,50 m) et quarante et un mètres et vingt-deux centimètres (41,22 m) le long des limites EST et SUD-EST du chemin Scotch et sept cent cinquante-trois mètres et trente centimètres (753,30 m) le long de sa limite SUD-EST. Borné vers l'OUEST et vers le NORD-OUEST par le chemin Scotch et vers le SUD-EST par une partie du lot 9B, desdits rang et cadastre. Contenant une superficie de trente et un mille trois cents mètres carrés (31 300 m ca).

Sans bâtisse dessus construite.

Le tout tel qu'il appert d'une description technique réalisée par Michel Ladouceur, arpenteur-géomètre, le 17 mars 2015, sous le numéro 12842 de ses minutes, dossier numéro 3531.

SAUF ET À DISTRAIRE :

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro **DIX B (ptie 10B), du rang 8**, du cadastre officiel du Canton de Grenville, dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Partant d'un point situé sur la limite Est d'un chemin de colonisation et à une distance de quatre cent soixante et un mètres (461 m) au Sud du coin Nord-Ouest dudit lot 10B du rang 8, de là, vers l'Est, une distance approximative de quatre-vingt-trois mètres (83 m) suivant une direction de 80°10' jusqu'à un point situé à une distance de cinq mètres (5 m) à l'Ouest de la rive d'un lac;

de là vers le Sud, une distance approximative de soixante-quatre mètres (64 m) mesurée parallèlement à la rive du lac et à une distance de cinq mètres (5 m) de celui-ci, distance sinueuse sous-tendue par une corde ayant une longueur de soixante mètres (60 m);

de là, vers l'Ouest, une distance approximative de cent quarante-cinq mètres (145 m) jusqu'à un point situé sur la limite Est du chemin de colonisation et à une distance de soixante mètres (60 m) au Sud-Ouest du point de départ;

et de là, vers le Nord-Est, une distance approximative de soixante et un mètres (61 m) suivant la limite Est du chemin de colonisation jusqu'au point de départ, distance sous-tendue par une corde de soixante mètres (60 m).

Bornée vers le Nord-Ouest, par un chemin de colonisation, vers le Nord, vers le Nord-Est et vers le Sud, par une partie du lot 10B;

Contenant une superficie de six mille cent mètres carrés (6 100 m ca). La direction de référence étant la limite Nord du lot 10B qui est 100°14'.

Sans bâtisse.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Michel Ladouceur, arpenteur-géomètre, le vingt-neuf juillet deux mille quinze (29-07-2015) sous le numéro 12 961 de ses minutes.

Taxes municipales	2 368,51 \$
Taxes scolaires	669,66 \$
Intérêts (31 mai 2019)	346,27 \$
Frais de gestion	513,46 \$
TOTAL	3 897,90 \$

<u>08-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	JOHANNE ARCHAMBAULT Chemin du Panorama	5 925 435	1657-16-1066

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-CINQ MILLE QUATRE CENT TRENTE-CINQ (5 925 435) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	928,03 \$
Taxes scolaires	446,32 \$

Intérêts (31 mai 2019)	250,84 \$
Frais de gestion	512,32 \$
TOTAL	2137,51 \$

09-19	Propriété	Lot	Matricule
JOSÉE BAZINET & MARC BÉLANGER		5 924 845	0758-26-6647
3, chemin du Boisé			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE-CINQ (5 924 845) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 3, chemin du Boisé, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	2 471,53 \$
Taxes scolaires	87,73 \$
Intérêts (31 mai 2019)	129,48 \$
Frais de gestion	496,78 \$
TOTAL	3 185,52 \$

10-19	Propriété	Lot	Matricule
PIERRE BERTRAND & LISA GUERTIN		5 924 601	0656-87-9521
Route 148			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT UN (5 924 601) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	1 167,93 \$
Taxes scolaires	704,02 \$
Intérêts (31 mai 2019)	41,19 \$
Frais de gestion	486,40 \$
TOTAL	2 399,54 \$

11-19	Propriété	Lot	Matricule
SANDRA MALOLEY BIRKENS		P-26B rang 10	1270-85-0483
220, chemin Tervette			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot originaire VINGT-SIX LETTRE B (26B), rang 10 au cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil.

Mesurant sur sa ligne Est deux cent quatre-vingt-six (286) pieds, sur sa ligne Sud quatre-vingt-dix-huit pieds et soixante-quinze centièmes de pied (98,75), sur sa ligne Sud-Ouest cent (100) pieds, sur sa ligne Ouest soixante-dix pieds et six dixièmes de pied (70,6) et sur sa ligne Nord-Ouest longeant la côte environ deux cent quarante-cinq (245) pieds.

Bornée vers l'Est par une partie du lot 26B du rang 10, propriété de Rainis Gailitis ou de ses ayants cause; vers le Sud, le Sud-Ouest et l'Ouest par une partie du lot 26B du rang 10, propriété de Yves Therrien ou de ses ayants cause et vers le Nord-Ouest par la Rivière Rouge.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 220, chemin Tervette, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	2 146,57 \$
Taxes scolaires	456,96 \$
Intérêts (31 mai 2019)	731,01 \$
Frais de gestion	524,46 \$
TOTAL	3 859,00 \$

12-19	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS		5 924 840	0758-24-0509
Rue des Cerisiers			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE (5 924 840) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	441,66 \$
Taxes scolaires	105,83 \$
Intérêts (31 mai 2019)	68,10 \$
Frais de gestion	461,69 \$
TOTAL	1077,28 \$

<u>13-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS 7-9, chemin du Boisé		5 924 843	0758-25-9887

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS (5 924 843) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 7-9, chemin du Boisé, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	4 318,73 \$
Taxes scolaires	1 411,45 \$
Intérêts (31 mai 2019)	659,40 \$
Frais de gestion	551,38 \$
TOTAL	6 940,96 \$

<u>14-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS Chemin Constantineau		5 924 869	0758-46-5996

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF (5 924 869) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	339,16 \$
Taxes scolaires	85,87 \$
Intérêts (31 mai 2019)	54,26 \$
Frais de gestion	359,47 \$
TOTAL	838,76 \$

<u>15-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS Chemin Lagacé		5 924 922	0759-62-1196

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT-DEUX (5 924 922) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	329,83 \$
Taxes scolaires	85,36 \$
Intérêts (31 mai 2019)	53,52 \$
Frais de gestion	351,53 \$
TOTAL	820,24 \$

<u>16-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS Rue P-3C		5 924 923	0759-63-5192

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT-TROIS (5 924 923) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	283,25 \$
Taxes scolaires	73,27 \$
Intérêts (31 mai 2019)	51,44 \$
Frais de gestion	305,97 \$
TOTAL	713,93 \$

<u>17-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
HAROLD DZIELAK Chemin Kilmar		5 925 178	1456-28-2427

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-CINQ MILLE CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (5 925 178) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	905,66 \$
Taxes scolaires	s.o.
Intérêts (31 mai 2019)	43,92 \$
Frais de gestion	474,88 \$
TOTAL	1 424,46 \$

18-19	Propriété	Lot	Matricule
KARL EGGER		LBL1-328	2466-86-9423
Chemin d'Andernach			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN tiret TROIS CENT VINGT-HUIT du BLOC UN (1-328 du Bloc 1) du cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus érigée.

Taxes municipales	877,80 \$
Taxes scolaires	218,85 \$
Intérêts (31 mai 2019)	122,65 \$
Frais de gestion	472,45 \$
TOTAL	1691,75 \$

19-19	Propriété	Lot	Matricule
MICHAEL FOX		15B-9 rang 10	1869-66-4168
24, 10 ^e Concession			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUINZE B, Rang 10 (15B-9, rang 10), au cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 24, 10^e Concession, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	2 194,24 \$
Taxes scolaires	226,93 \$
Intérêts (31 mai 2019)	133,68 \$
Frais de gestion	494,61 \$
TOTAL	3 049,46 \$

20-19	Propriété	Lot	Matricule
ROBERT HUDSON GAIR & MAURA ANNE MURPHY		P-9B rang 6	1961-66-9652
74, chemin des Cèdres			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot original numéro NEUF LETTRE B, Rang 6 (P-9B), au cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil.

Mesurant quarante-six mètres et vingt-six centimètres (46,26 m) d'Est en Ouest dans sa ligne nord, vingt-huit mètres et trente-huit centimètres (28,38 m) dans sa ligne Est et vingt-sept mètres et quatre-vingt-deux centimètres (27,82 m) dans sa ligne Ouest (par toute la profondeur qui se trouve entre la route et le lac McGillivray).

Délimitée vers le Nord par le chemin des Cèdres, vers le Sud par le lac, vers l'Est par le résidu dudit lot et vers l'ouest par le lot 9B-2 dudit cadastre.

Contenant en superficie 1 252,9 mètres carrés.

Taxes municipales	2 216,09 \$
Taxes scolaires	308,57 \$
Intérêts (31 mai 2019)	302,23 \$
Frais de gestion	513,66 \$
TOTAL	3 340,55 \$

21-19	Propriété	Lot	Matricule
BONNIE GREENBERG		P-25B rang 10	1370-17-4612
Chemin de la Rivière-Rouge			

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot originaire VINGT-CINQ, LETTRE B, rang 10 au cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil.

Borné vers le Nord, vers le Nord-Est, vers l'Est, vers le Sud-Est et vers le Sud-Ouest par une partie du lot 25B, étant la propriété de Les Sources Veo Inc. ou de ses ayants cause, vers l'Ouest par le chemin de la Rivière Rouge, faisant partie du lot 25B, vers le Nord et vers l'Ouest par une partie du lot 25B, étant la propriété de Holly Glover ou de ses ayants cause.

Mesurant vingt-deux mètres et soixante-quatre centimètres (22,64 m) sur une ligne Nord, vingt mètres et trois centimètres

(20,03 m) sur une ligne Nord-Est, trois mètres et trente-quatre centimètres (3,34 m) sur une autre ligne Nord-Est, deux mètres et soixante-dix-neuf centimètres (2,79 m) sur une ligne Est, deux mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (2,99 m) sur une autre ligne Est, deux mètres et vingt-six centimètres (2,26 m) sur une autre ligne Est, trois mètres et cinquante-neuf centimètres (3,59 m) sur une autre ligne Est, trois mètres et neuf centimètres (3,09 m) sur une ligne Sud-Est, trois mètres et quatre-vingt-sept centimètres (3,87 m) sur une autre ligne Sud-Est, dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centimètres (18,91 m) sur une autre ligne Sud-Est, cinquante et un mètre et soixante-cinq centimètres (51,65 m) sur une ligne Sud-Ouest, trois mètres et trente-cinq centimètres (3,35 m) sur une ligne Ouest, quinze mètres et soixante centimètres (15,60 m) sur une ligne Nord, vingt-trois mètres et cinquante-cinq centimètres (23,55 m) sur une autre ligne Ouest.
 Contenant en superficie 1 583,8 m².

Taxes municipales	11 639,61 \$
Taxes scolaires	655,06 \$
Intérêts (31 mai 2019)	3 451,18 \$
Frais de gestion	691,39 \$
TOTAL	16 437,24 \$

<u>22-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	NOELLA LADOUCEUR Montée Boucher	5 924 409	0459-25-9020

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE QUATRE CENT NEUF (5 924 409) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	915,44 \$
Taxes scolaires	s.o.
Intérêts (31 mai 2019)	43,04 \$
Frais de gestion	477,90 \$
TOTAL	1 436,38 \$

<u>23-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	CALUMET FALLS HOLDINGS LTD 2106, route 148	5 925 191	1456-78-8975

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 925 191) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 2106, route 148, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	506,87 \$
Taxes scolaires	126,33 \$
Intérêts (31 mai 2019)	80,15 \$
Frais de gestion	479,29 \$
TOTAL	1192,64 \$

<u>24-19</u>	S.O.

<u>25-19</u>	S.O.

<u>26-19</u>	S.O.

<u>27-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	ALAIN ST-JEAN 34, sentier Baines	7B-16 rang 6	0766-63-2591

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro SEIZE du lot originaire SEPT B (7B-16), Rang 6, du cadastre officiel Augmentation du canton de Grenville, dans la circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 34, Sentier Baines, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	2 067,09 \$
Taxes scolaires	69,53 \$
Intérêts (31 mai 2019)	107,78 \$
Frais de gestion	488,56 \$
TOTAL	2 732,96 \$

<u>28-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	FRANÇOIS THIBODEAU, GUY THIBODEAU & CÉCILE THIBODEAU 54, 2 ^e Concession	5 925 782	2054-81-5468

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DEUX (5 925 782) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 54, 2^e Concession, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	6 090,29 \$
Taxes scolaires	984,58 \$
Intérêts (31 mai 2019)	699,44 \$
Frais de gestion	568,90 \$
TOTAL	8 343,21 \$

<u>29-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	SUCCESSION DE FEU KLAUS-JÜRGEN KÖLLER Chemin de Scherfede	LBL1-196	2466-90-6124

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN tiret CENT QUATRE-VINGT-SEIZE du BLOC UN (1-196 du Bloc 1) du cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus érigée.

Taxes municipales	853,22 \$
Taxes scolaires	199,86 \$
Intérêts (31 mai 2019)	115,45 \$
Frais de gestion	429,13 \$
TOTAL	1597,66 \$

DONNÉ À LACHUTE, au bureau de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf (5 juillet 2019).

Marc Carrière

Directeur général et secrétaire-trésorier